

6 étapes POUR ORGANISER UN voyage scolaire AVEC VEFE :

01.

DEMANDE DE DEVIS



- **PRÉCISEZ** : destination, mode de transport souhaité, durée, dates et effectif du groupe.
- Si votre projet fait l'objet d'un appel d'offres, indiquez-le.
- Le devis est présenté à l'établissement pour validation.

02.

VALIDATION DE VOTRE PROJET



- VEFE s'assure de la disponibilité des hébergements et des transporteurs.
- Une option est posée, avec une date limite communiquée au professeur organisateur.

03.

PRÉ-RÉSERVATION



Le formulaire de pré-réservation retourné complété nous permet d'établir le contrat de réservation.

Indiquez :

- Noms et adresses mail du chef d'établissement et du secrétaire général.
- Le souhait ou non de souscrire à l'assurance annulation (*au plus tard à la signature du contrat de séjour*) dans le devis.
- Le souhait ou non de réserver des options proposés dans le devis.

04.

CONTRAT DE RÉSERVATION ET FACTURATION



- Le **contrat de réservation** est envoyé au chef d'établissement pour signature (*électronique sécurisée*).
- La **facture d'acompte** (30 % incluant la cotisation d'assurance annulation, le cas échéant) est adressée au secrétaire général.

Le montant et la date de l'acompte peuvent varier en cas de transport aérien ou d'exigence de premier versement rapide par les prestataires.

05.

RÉCEPTION DU CONTRAT



À réception du **contrat signé** et du **1^{er} acompte**, VEFE :

- confirme les options et/ou règle les acomptes ;
- réserve toutes les visites & restaurants ;
- vous transmet les codes d'accès à votre espace enseignant (documents, infos pratiques, liste des participants à compléter...).

06.

ORGANISATION DU SÉJOUR



- **Dès confirmation des visites** : envoi du programme définitif avec tous les horaires.
- **J-1 mois avant le départ (au plus tard)** : réception de la liste des participants complétée, incluant régimes alimentaires et/ou allergies.
- **J-10 jours avant le départ** : le professeur reçoit toutes les informations relatives aux correspondants ou organismes locaux.
- **Quelques jours avant le départ** : remise des codes d'accès à l'application de voyage VEFE (*programme, bons d'échange, etc.*).
- **Au retour** : n'oubliez pas de compléter en ligne votre bilan de séjour.



Une question ? Notre équipe VEFE est à votre écoute pour vous accompagner à chaque étape de votre projet.